

Compte rendu de la séance de conseil du 13/07/2020

Présents :

Chauvin Dominique, Mivelle François, Jeannaux Daniel, Binetruy Marine, Bourgeois Sylvie, Balanche Georges, Menin Audrey, Coulon Emilie, Lestienne Laurent, Tomatis Raphaël.

Excusée :

Ramboz Yvette.

Début de séance 20h00

1) Approbation du dernier PV Réunion du 8 juin 2020

Le PV de la dernière réunion est adopté à l'unanimité

2) Désignation des commissaires pour la commission communale des impôts directs.

Le service des impôts nous demande une liste de 24 contribuables de la commune, un choix sera fait par ces services pour composer la commission communale des impôts. Nous avons réalisé un tirage au sort sur la liste électorale pour donner ces 24 noms.

3) Cimetière

Il est décidé de :

- a) Mettre à jour la carte du cimetière
- b) Contrôler des tombes frappées d'alignement (informer par panneau 1an à l'avance avant extraction de la tombe.)
- c) Proposer la création de cavurnes (en attente des devis)

La commission cimetière prévoit de se réunir le mercredi 22 juillet.

4) Balayeuse

Acceptation à l'unanimité de l'achat d'une balayeuse marque Fliegl pour un montant de 7990 € HT.

5) Approbation du Compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 et quitte la séance pendant le vote, Monsieur TOMATIS Raphaël en assure la présidence.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGETISEES EN 2019	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN 2019	RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGETISEES EN 2019	RECETTES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN 2019
650 434.94€	310 722.36€	694 510.36€	532 069.49€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGETISEES EN 2019	DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2019	RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGETISEES EN 2019	RECETTES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2019
659 193.23€	440 436.18€	659 193.23€	459 660.52€

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Le conseil précise que les comptes sont disponibles en mairie pour consultation.

6) Approbation du compte de gestion

Monsieur le Maire présente le compte de Gestion établi par le percepteur trésorier.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

7) Affectation du résultat

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTAT EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION NON BUDGET.	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 55 048.32€		19 224.34€	Dépenses 143 000.00€ Recettes 0.00	- 143 000.00€	0.00€ 0.00€	-178 823.98€
FONCT	182 811.38€	55048.32€	178 178.52				305 941.58€

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	305 941.58€
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	178 823.98€
Solde disponible affecté comme suit :	0.00€
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	127 117.60€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	178 823.98€
Total affecté au c/1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	0.00€

Suffrages exprimés : 10

Abstention : 0

Pour : 10

Contre : 0

8) Approbation du Budget Primitif 2020

Après présentation par Monsieur le Maire, le conseil municipal vote le Budget primitif 2020 à l'unanimité

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGETISEES POUR 2020	RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGETISEES POUR 2020
621 327,00€	646 216,15€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGETISEES POUR 2020	RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGETISEES POUR 2020
370 933,98€	370 933,98€

Le conseil précise que le BP 2020 est disponible en mairie pour consultation.

9) Questions diverses

a) Comité d'animation

Le comité d'animation sollicite une aide au financement de l'éclairage du terrain de pétanque. Le devis s'élève à 1766,40€ TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge 50% du montant de la facture soit 883,20€ TTC. La commune paiera l'entière facture et sollicitera le comité d'animation pour le remboursement de sa part.

b) Travaux grande rue

Devis en attente pour la fourniture et pose des grilles de caves

c) Logement perception

Les travaux de rénovation du logement aux 1er étage du 2 Bis Grande Rue étant terminé, cet appartement est mis en location dès ce jour pour un montant de 650€/mois hors charge. Une publicité sera faite au tableau d'affichage.

d) Camping-Car et Camping

Suite au renouvellement du conseil municipal et au souhait de Monsieur JACQUES Jean-Claude de mettre fin à son rôle de régisseur du camping, il est décidé :

- de nommer Régisseur : Tomatis Raphaël
- de nommer Régisseur suppléant : Coulon Emilie
- de nommer une personne de l' Office du tourisme et la secrétaire de Mairie mandataires afin de pouvoir percevoir directement la redevance.

Il est accepté à l'unanimité d'acheter deux tables à pique-nique pour un montant de 530.40 € TTC auprès de la société JURABOTEC.

Nous restons dans l'attente de devis pour le changement du coffret électrique.

e) Remise des clés de la salle de couture aux responsables de la couture ainsi qu'à l'équipe de Va t'en Rêves.

f) Garages à louer

- La locataire actuelle a donné son congé pour le garage situé Rue des Fossés de Mièges. Une publicité sera faite pour une location à 40€ par mois.

- La communauté de communes rend le garage situé Rue Basse le 31 août 2020. Une publicité sera faite pour une location à 100 € par mois (garage pour deux véhicules). Il est précisé que l'accès devra être possible par la commune pour accéder à la chaudière, aux compteurs électriques et à la cuve à fuel qui concerne la maison des jeunes attenante.

g) L'association touristique cherche un local pour stocker du matériel

Il est proposé de leur louer la grange en face de la salle des jeunes pour 40 € par mois.

h) Le conseil municipal cherche à donner des arbres à abattre et à évacuer,

Ces derniers se trouvent vers le camping et le parc de jeux. Une annonce sera faite au tableau d'affichage.

i) Place des Annonciades

Une demande sera faite auprès de notre protection juridique suite aux dégâts/dégradations sur les pierres de la place des Annonciades. L'objectif étant d'avoir recours à un huissier afin de pouvoir entamer une procédure à l'encontre des entreprises.

Fin de séance 00H15

Tomatis Raphaël

